**LE CAS ECHEANT, DOSSIER PRESENTÉ PAR**

(nom de l'association ou du centre de médiation qui présente la candidature)

**I – INSCRIPTION SOLLICITEE**

*(cocher le ou les domaines de médiation pour lesquels vous sollicitez votre inscription)*

☐ civil ☐ social ☐ commercial

Je sollicite mon inscription dans la rubrique « médiateurs familiaux » :

☐ oui ☐ non

**II – INSCRIPTION SUR LA LISTE D’AUTRES COURS D’APPEL**

☐ déjà inscrite sur la liste des cours d’appel suivantes :

-

Prestation(s) de serment le(s) ........

☐ instruction en cours d'un dossier :

- cour(s) d'appel concernée(s) :

- date(s) du dépôt :

☐ le cas échéant, demande(s) d'inscription rejetée(s)

- cour(s) d'appel concernée(s) :

- date(s) :

**III – Renseignements PERSONNELS**

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département ou pays :

*Si vous êtes né à l'étranger, ajouter l'identité complète de vos père et mère :*

Nom du père :

Prénoms du père :

Nom de la mère :

Prénoms de la mère :

Nationalité :

* *Joindre la copie de la carte nationale d’identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour*

**Domicile personnel :**

Adresse électronique :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Site Internet, le cas échéant :

**Mode d’exercice :**

- exercice libéral : (numéro de SIRET)

- salarié de la personne morale : (numéro de SIRET)

- dirigeant de la personne morale : (numéro de SIRET)

**Assurance responsabilité civile souscrite pour l’activité de médiateur :**

- nom de l'assureur :

- numéro de la police :

**Adhérent des organismes/associations de médiation suivants :**

(*ne pas compléter cette rubrique si votre candidature est présentée par une association ou un*

*centre de médiation*)

-

-

**IV – FORMATION GENERALE ET PROFESSIONNELLE**

* *Joindre un curriculum vitae précisant l'exercice présent ou passé d'une activité conférant la qualification requise eu égard à la nature du litige conformément à l'article 131-5 du Code de procédure civile*

**V - ACTIVITÉ(S) PROFESSIONNELLE(S) ACTUELLE(S)**

-

-

**VI - LANGUES ÉTRANGÈRES PARLÉES ET/OU LANGUE DES SIGNES**

-

-

**VII - FORMATION À LA MÉDIATION**

- Formation initiale et diplôme(s) obtenu(s) :

- Modules de formation continue suivis :

- Ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision :

* *Joindre une copie du diplôme de médiateur, ou de l'attestation de formation*
* *Joindre les justificatifs des formations continues suivies au cours des trois dernières années*
* *Joindre le cas échéant les justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision au cours des trois dernières années*

**vIII – PRATIQUE DE LA MEDIATION**

Nombre de médiations conventionnelles réalisées au cours des trois dernières années :

-

Dans quels domaines ?

☐ civil ☐ social ☐ commercial ☐ familial

Nombre de médiations judiciaires réalisées au cours des trois dernières années

-

Dans quels domaines ?

☐ civil ☐ social ☐ commercial ☐ familial

* *Citer le nom des juridictions, des magistrats vous ayant désigné (e) et dans la mesure du possible le nom d'une des parties et/ou le numéro de RG dans la limite de 10 médiations au cours des 3 dernières années :*

*- exemple : TGI de Mulhouse/ M. JUGE/ M. MÉDIA / 15/66666*

-

-

-

**IX – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Quelles mentions souhaiteriez-vous voir figurer sur la liste des médiateurs dans les champs *"diplôme ou formation", "activité principale" et "domaines d'intervention"* ? Les souhaits formulés ne seront retenus que dans la limite du nombre de signes qui sera dédié à chacun de ces champs et sous réserve des arbitrages à venir sur leur contenu ; par précaution, il vous est proposé de mettre au maximum une dizaine de mentions.

"diplôme ou formation" :

"activité principale" :

"domaines d'intervention" :

Je déclare solliciter mon inscription sur la liste de médiateurs de la cour d’appel de Colmar et prendre connaissance des dispositions de l'article 2 du décret n° 2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d’appel aux termes desquelles :

« *Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d’appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l’article 131-5 du code de procédure civile pour l’exécution d’une mesure de médiation, les conditions suivantes :*

*1° Ne pas avoir fait l’objet d’une condamnation, d’une incapacité ou d’une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ;*

*2° Ne pas avoir été l’auteur de faits contraires à l’honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d’agrément ou d’autorisation ;*

*3° Justifier d’une formation ou d’une expérience attestant l’aptitude à la pratique de la*

*médiation.* »

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci- dessus ainsi que de n'avoir pas été l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire, de n'avoir pas été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.**

**Je m'engage à renouveler mon assurance pendant toute la durée de mon inscription sur**

**la liste de la cour d'appel de Colmar.**

Fait à le